



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 février 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 janvier 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2009

**Avance de Trésorerie Accordée à la Mission Pour l'Insertion et
Pour l'Emploi (MIPE)**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frédéric GIRAUD -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD -

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2009

DELIBERATION D20090059

DIRECTION DES FINANCES

**Avance de Trésorerie Accordée à la Mission Pour l'Insertion et
Pour l'Emploi (MIPE)**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

La Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi (MIPE) est un organisme qui bénéficie de subventions de l'Etat, des collectivités locales et du Fonds Social Européen (FSE) en contrepartie de l'action qu'elle développe en faveur de l'insertion.

Cette structure rencontre d'importantes difficultés de gestion du fait notamment d'un besoin structurel de trésorerie lié au décalage entre le versement des subventions qui lui sont accordées et les charges de fonctionnement qu'elle supporte. Depuis plusieurs mois, le dossier de la MIPE fait l'objet d'un examen attentif de la part de chaque partenaire pour essayer de rechercher un véritable équilibre qui permettrait à la MIPE de poursuivre son activité dans de bonnes conditions financières. Cependant, dans l'attente d'une solution pérenne, la ville propose d'accorder une avance exceptionnelle de trésorerie de 100 000 € remboursable. Ce dispositif remplace l'avance qui a été consentie par délibération du conseil municipal du 27 juin 2008 et sera donc intégralement remboursée.

Les crédits sont inscrits au budget au chapitre 27 sur le compte 274 prêts et avances.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accorder à la MIPE une avance de trésorerie lui permettant la poursuite des actions prévues dans le bassin d'emploi de Niort. Les caractéristiques de cette avance sont les suivantes :
 - o Montant plafond : 100 000 € ;
 - o Versement : Une seule fois ;
 - o Date d'application : 01/03/2009 ;
 - o Intérêts : Aucun ;
 - o Remboursement par la MIPE : 50 000 € en janvier 2010 ;
50 000 € en mars 2010.

- Autoriser Madame le Maire à signer la convention à passer avec la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	1
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD